

K15DIBA-A1.fr

Fiche Technique Produit

2021-09

DIAMANT V BA15 A1

Plaque de plâtre cartonnée - Knauf A1

Description du produit

Knauf DIAMANT V BA15 A1 de la gamme Knauf A1 est une plaque de plâtre cartonnée d'épaisseur 15mm conforme à la norme NF EN 520 :2009, constituée d'un parement ivoire - marqué A1 sur la face visible. Les bords longitudinaux sont des bords amincis et les bords transversaux sont des bords droits.

Documents de référence

Norme : NF EN 520 :2009

DoP : 4091_KNAUF-Diamant-BA15-A1_2020-01-24

Certificat NF : Oui

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41

Domaine d'emploi

Knauf DIAMANT V BA15 A1 de la gamme Knauf A1 est principalement destinée à la réalisation d'ouvrages de cloisons distributives, cloisons séparatives, plafonds dans :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA - EB
- Locaux pour lesquels la réglementation incendie exige un classement de réaction au feu M0 ou A1

DIAMANT V BA15 A1

Plaque de plâtre cartonée - Knauf A1



Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Type selon EN	-	D, F, I	NF EN 520
Réaction au feu Euroclasse	-	A1	NF EN 13501-1
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A+	NF EN ISO 16000
Masse surfacique	kg/m²	approx. 16,2	-
Profil des bords longitudinaux	-	Bords amincis	NF EN 520
Profil des bords transversaux	-	Bords droits	NF EN 520
Largeur	mm	1200	-
Tolérance largeur	mm	+0 / -4	NF EN 520
Tolérance longueur	mm	+0 / -5	NF EN 520
Épaisseur	mm	15	-
Tolérance épaisseur	mm	+0.4 / -0.4	NF EN 520
Tolérance équerrage	mm par m de largeur	≤ 2.5	NF EN 520
Perméance à la vapeur d'eau μ sec	-	10	EN ISO 10456
Perméance à la vapeur d'eau μ humide	-	4	EN ISO 10456
Conductivité thermique λ	W/(m·K)	0,25	EN ISO 10456
Masse volumique	kg/m³	≥ 800	NF EN 520
Module garanti sens longitudinal	N/mm²	4072	-
Dureté superficielle	-	THD - Très Haute Dureté	-
Diamètre empreinte	mm	≤ 13	NF EN 520

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

DIAMANT V BA15 A1

Plaque de plâtre cartonnée - Knauf A1



Gamme de produits

Désignation	Longueur [mm]	Largeur [mm]	Épaisseur [mm]	Conditionnement	Unité de conditionnement	Code article
KNAUF DIAMANT V BA15 A1 2500x1200	2500	1200	15	36	/pal	00077254
---	---	---	---	---	---	---
KNAUF DIAMANT V BA15 A1 2600x1200	2600	1200	15	36	/pal	00077338
---	---	---	---	---	---	---
KNAUF DIAMANT V BA15 A1 2800x1200	2800	1200	15	36	/pal	00077339
---	---	---	---	---	---	---
KNAUF DIAMANT V BA15 A1 3000x1200	3000	1200	15	36	/pal	00077340
---	---	---	---	---	---	---
KNAUF DIAMANT V BA15 A1 3200x1200	3200	1200	15	20	/pal	00078846

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.